

tous les travaux publics et en augmentant les taxes et les impôts. On crée ainsi de nouveaux embêtements et l'inflation ne disparaîtra jamais.

Que les ministres responsables ouvrent les yeux pour qu'en 1970, le budget du gouvernement et celui des particuliers soient équilibrés.

Étant donné qu'il existe des surplus de produits, il serait si facile de les distribuer. Il est beaucoup plus difficile de les produire, de les entreposer et de les livrer aux magasins que de les distribuer d'une façon permanente et logique, afin que tous puissent bénéficier d'une partie du progrès de la science appliquée. Chaque Canadien devrait pouvoir vivre convenablement dans un pays qui regorge de richesses.

Si nous comptons tous les biens accumulés depuis 15 ans, nous resterions étonnés. En effet, les surplus sont de l'ordre de plusieurs milliards de dollars.

Malheureusement, la guerre seule peut régler ce problème. Il faut se tuer au travail pour manger et permettre à nos familles de vivre convenablement. Cela ne devrait plus exister. Nous devrions trouver d'autres solutions, parce qu'il est inhumain de faire la guerre pour écouler des surplus qui devraient être consommés. Tant et aussi longtemps que la production ne servira pas à la satisfaction des besoins de la population, nous connaissons ce que nous connaissons déjà et peut-être quelque chose de pire.

• (4.10 p.m.)

[Traduction]

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, c'est tout à fait à contrecœur que j'interviens de nouveau dans le débat après avoir exposé mes objections à la mesure en cause lors de mon intervention au sujet de l'amendement. Si je prends une deuxième fois la parole, c'est pour souligner que les ministériels n'ont pas pris part au débat. Nous avons étudié la semaine dernière les problèmes urbains, et les députés des circonscriptions urbaines ont été peu nombreux à y participer. Après les déclarations qu'a faites aujourd'hui le ministre chargé du logement, j'ai cru que nous devrions permettre au député d'York-Ouest (M. Givens) d'exprimer ses idées non seulement au sujet de cette mesure...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre, je vous prie. Je demanderai au député de s'en tenir à l'objet du bill.

**M. Gilbert:** Monsieur l'Orateur, mes propos se rapportaient au bill; j'étais en train de demander au député d'York Ouest d'exposer ses opinions sur la mesure prévue dans ce bill...

[M. Latulippe.]

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre, s'il vous plaît. Je pensais que le député m'avait compris.

**M. Gilbert:** Monsieur l'Orateur, la surtaxe de 3 p. 100 sur le revenu des particuliers et des sociétés constitue la partie essentielle de cette mesure, et j'ai dit que je pensais que des représentants des circonscriptions urbaines participeraient activement à ce débat. Je voudrais souligner à votre intention, monsieur l'Orateur, que c'est l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) qui, alors qu'il était ministre des Finances, avait été le premier à proposer un bill visant à imposer une taxe de 5 p. 100 pour les particuliers dans le but de ralentir l'expansion économique. Il avait eu recours à une formule assez imagée: il avait dit qu'il convenait d'actionner les freins, afin d'arrêter l'inflation. Depuis lors, il a quitté le ministère des Finances et il détient présentement un autre portefeuille. Il m'a semblé que les députés et tous les Canadiens aimeraient connaître son point de vue au sujet de cette mesure, car, lorsqu'il était ministre des Finances, ce problème de l'inflation le préoccupait et il avait pris alors certaines mesures.

L'une des mesures que le ministre a prises fut de décréter un impôt de 5 p. 100 pour les particuliers. Cette mesure ne fut pas adoptée. Après d'autres tentatives infructueuses, il a fait adopter la surtaxe de 3 p. 100 pour les particuliers et les sociétés, applicable à 1969. Maintenant, le gouvernement voudrait qu'elle s'applique à 1970. Selon le ministre actuel des Finances (M. Benson), le gouvernement prévoit un excédent budgétaire de 375 millions de dollars. De ce chiffre, on doit soustraire le déficit de 125 millions de l'Expo. Il reste donc 250 millions. Le ministre vient d'informer la population du Canada qu'au mois d'octobre de cette année, l'excédent se chiffrait à 800 millions. Je me demande pourquoi le gouvernement continue à insister sur le maintien de la surtaxe de 3 p. 100 pour les particuliers et les sociétés. L'état du pays, étant donné l'excédent de 800 millions que nous avons à ce temps-ci de l'année, n'exige certainement pas l'adoption de cette mesure. L'on se rappellera les remarques que le ministre a faites lorsqu'il a présenté ce projet de loi. Il avait dit alors qu'il ne le faisait pas pour augmenter les recettes mais pour stabiliser l'économie. Peut-être que certaines de ses mesures ont produit cette stabilisation, car il est maintenant fier de dire qu'il a un surplus de 800 millions. Il pourrait certainement faire un cadeau de Noël aux Canadiens en faisant tomber cette mesure.